# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. — Rue de Chartres No 72, Rapp Canal et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 12 DECEMBRE 1860.

G. F. WEISSE, H. DUFOUR, H. DUVERGER, S. MARBY — EDITEURS-PROPRIETAIRES


*Nouvelle-Orléans,*
MERCREDI MATIN, 12 DECEMBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

☞ On trouvera à la seconde page le BULLETIN COMMERCIAL, le MARCHÉ AUX BESTIAUX et le MOUVEMENT DU PORT.

## Abonnés à la Semaine.

Les personnes de l'ABEILLE sont autorisées à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On passera aux porteurs.

### Voyage à l'ouest de ce jour.

Par Francis Fernandez, 114, entre St-Louis et Chartres —Objets de fantaisie en porcelaine. Assortiment complet de fantaisie, poupées de cire, cabinets, bronzes, coupelles, &c.

Par O. Lécossoit, Bienvie & Co, 69, Chartres—Chemises, vêtements d'hiver, marchandises sèches, &c.

Par D. E. Murphy, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No d'ordre Postaux.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, dans la rue Vieille-Levée, No 80,—Liquoreur, bière, vin rouge, eau-de-vie, genièvre, &c.

Par le Shérif, à midi, à l'Hôtel de la Cité—Deux mille vingt-deux acres de terre et des esclaves. (Voir Pétitions).

## L'action de la Louisiane.

Il existe en Louisiane deux opinions bien distinctes sur la politique à suivre dans les circonstances présentes, et nous trouvons dans le message du gouverneur Moore une vague indication des deux points de vue. Il importe de mûrir précéder les deux manières de voir de nos compatriotes sur ce grave sujet afin d'en discuter complètement le mérite ou les désavantages.

Notre Etat a toujours été renommé pour son dévouement à l'Union et son attachement aux admirables institutions que nous ont léguées nos fondateurs. Il n'est donc pas étonnant qu'un grand nombre de nos concitoyens se préoccupent des moyens de la conserver tout en maintenant notre honneur et nos intérêts. De là une opinion que nous pouvons résumer ainsi: demander au Nord le respect des droits que le Sud tient de la Constitution et obtenir soit par voie d'amendement à la constitution soit sous toute autre forme satisfaisante et définitive de compromis des garanties qui nous assurent que nos droits seront pleinement respectés dans l'avenir, et cela ainsi l'ère de l'agitation enchaînée, et, en cas de refus de cet ultimatum pied sur pied la représentation du Sud au Congrès soit par une convention des Etats à octroyer, former une ligne compacte entre nous et faire la révolution.

Sur le point de savoir comment opérer cette révolution, les uns se contentent de proposer une séparation en masse des Etats du Sud, d'autres, et nous avons été du nombre, suggèrent au lieu de sortir de l'Union d'en exclure les Etats qui ont violé la Constitution et les lois fédérales. C'est là un moyen non moins énergique et peut-être plus efficace que celui de la séparation.

L'autre opinion est celle-ci, le temps des compromis est passé, il est impossible de conserver une Union dans laquelle nous n'obtiendrons jamais une égalité complète; l'Union se compose d'Etats souverains et indépendants qui ont le droit de se retirer de la Confédération quand il leur plaît. On propose donc que la Louisiane, suivant l'exemple de la Caroline du Sud, prenne son libre arbitre et signifie au gouvernement fédéral qu'elle n'appartient plus à l'Union.

Maintenant, laissant de côté la question de savoir si un compromis est possible et acceptable et admettant pour un moment qu'on ne pourra obtenir du Nord de garanties satisfaisantes, examinons les résultats qu'agraient les deux plans.

La séparation isolée, en supposant que tout se passe pour le mieux et pacifiquement et que le gouvernement fédéral renonce à toute idée de coercion, laisse aux ennemis du Sud la plus belle part et tous les avantages de la position. Ainsi on nous dit que tous les officiers de l'armée de terre et de mer de la Caroline du Sud vont donner leurs démissions et rentrer dans leur état natal. Mais alors le gouvernement fédéral républicain va rester en possession de tous les navires de la marine nationale; un état qui se retirerait isolément de l'Union n'aurait si l'autorité, si le pouvoir d'en réclamer une part. Ainsi M. Lincoln et son congrès, devenus aux trois quarts républicains par la retraite d'une partie des hommes du Sud, resteraient en possession de Washington, la capitale et le siège de l'ancien gouvernement, des archives, du drapeau, du privilège des anciennes relations et peut-être du monopole du nom américain.

Nous serions nous autres simplement des Caroliniens qui des Louisianais en quête d'une forme nouvelle de gouvernement, sans histoire et sans précédents, avec un drapeau nouveau et un nom à établir? Nous doute on dira qu'il se formera une confédération nouvelle, que nous reclamerons la meilleure part des faits historiques et des gloires de l'Union Américaine, et que le Sud, par la valeur et le génie de ses fils, saura reconquérir tout ce qu'il aura perdu. Cela se peut, mais à quoi bon perdre même un seul moment la possibilité de tous ces avantages, s'il y a un moyen de les conserver? Le meilleur est bien construite, solide, confortable,—sa fête d'en sortir, chasseur-en l'essayer. Comment cela est-il possible? Nous allons essayer de l'indiquer.

On soutient que le Sud ne doit pas se soumettre à Lincoln, le porte-étendard des idées républicaines. Nous ne le soutenons, nous croyons que son honneur ne lui interdit pas de se servir des armes qui sont dans ses mains pour soumettre, au contraire, Lincoln et son parti au respect forcé de ses droits. Le plan de la séparation isolée présenterait un exemple sans égal dans l'histoire, celui d'un peuple qui ayant en lui-même la plus puissante branche du gouvernement, l'abandonnerait à ses ennemis au lieu de l'utiliser. Ce serait un suicide politique.

Il rapporte qu'il n'y a aucun danger de collision entre nous et le gouvernement fédéral.

**Démission du Sec. Thompson.**

Washington, déc. 11.—On s'attend à ce que le secrétaire Thompson donnera incessamment sa démission de membre du cabinet.

**Changements probables dans le cabinet.**

Washington, déc. 11.—Le bruit court que M. Branch sera nommé Post-Master général, et que M. Schell sera parti de cabinet. On croit que le post-master général Holt, sera nommé secrétaire de la trésorerie que M. Erastus Cooning succédera à M. Colb.

**Suspension du trésor fédéral.**

Les affaires de trésor fédéral ont été entièrement suspendues aujourd'hui.

**Conférences des démocrates du Nord-Ouest.**

Chicago, déc. 11.—Les démocrates du Nord-Ouest ont eu plusieurs conférences; ils ont conclu que l'Union fédérale ne pouvait être dissoute indéfiniment et qu'ils ne consentiraient pas à se séparer du reste du Mexique et de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Ils ont l'idée d'un gouvernement central comprenant le Centre, l'Ouest et les Etats frontières à esclaves.

**Actes du Congrès.**

Washington, 10 déc. — La Chambre des Représentants a rejeté la motion faite pour dispenser M. Hawkins, de la Floride, de faire partie du comité spécial de compromis.

M. Hawkins a dit qu'il ne serait pas partie du comité. M. Boyer, de la Caroline du Sud, a demandé de n'en pas faire partie.

**Secrétariat du Trésor.**

M. Branch, de la Caroline du Nord, refuse la place de secrétaire du trésor des Etats-Unis.

**Plan politique du général Scott.**

Le général Scott a préparé un plan pour l'arrangement à l'amiable des difficultés existantes entre le Nord et le Sud. Le comité spécial de la chambre désire l'avoir pour en prendre connaissance.

**Consultation avec le Président.**

MM. Miles, Bonham et McQueen, de la Caroline du Sud, ont eu un long entretien avec le Président Buchanan, aujourd'hui, à l'égard de la séparation de la Caroline du Sud et des conditions dans lesquelles elle sortira de l'Union.

M. Cobb, de l'Alabama, a dit que à moins de mesures expéditives, son Etat ne tarda pas partie de l'Union plus longtemps que jusqu'au 15 janvier. M. Davis, de Mississippi, pense que la Constitution est suffisante si elle est exécutée au pied de la lettre, mais que si le gouvernement est lié à la Constitution par l'opinion publique ou par le caractère, l'Union ne pourra être préservée.

**Démission du vice-gouverneur.**

Montgomery, 11 déc.—Le sénateur Clay de l'Alabama a donné sa démission pour le 4 de mars.

**Démonstrations unionistes.**

Paris-à-l'Outre, 11 déc.—Le navire *J. J. Jones*, capitaine Lambert, est arrivé ici venant de la Nouvelle-Orléans avec une cargaison de mille de fer, s'est échoué hier matin à 9 heures, à Grand-Gosier, à 16 milles N. O. de la Pointe à l'Outre. Le navire a sombré hier à 3 heures du matin, et il est maintenant dans 27 pieds d'eau. Les capitaine et l'équipage ont été remmilis par le commandant *Star of Science*. On a sauvé quelques voiles et un canot. Le navire et la cargaison sont perdus.

**Trente-sixième campagne.—Seconde session.**

ACTES DU SENAT.

Washington, 11 décembre.—Hier, au Sénat, M. Bonham de la Californie, a dit dans son remarque, que son Etat serait avec le Nord et l'Union si le Sud quittait l'Union. Il a fait un portrait de cet Etat dans le chemin de fer du Pacifique.

La résolution de M. Powell sur les affaires fédérales a été appelée de nouveau. M. Powell a proposé en faveur du maintenant de la Constitution pour la sécurité des droits du Sud. M. Collamer a proposé pour amendement que toutes les matières relatives aux affaires fédérales soient renvoyées devant un comité spécial. M. Powell a accepté l'amendement.

**Démission du Sec. du trésor-Cooling.**

Le comité de la chambre s'est spécialement occupé aujourd'hui. Les membres de la Floride, de l'Arkansas et de la Caroline du Sud, se trouvent d'un même parti. M. Hopkins, de Pennsylvanie, demande une action prompte de la part du comité; il donne son opinion qu'il est encore temps de sauver l'Union si l'amendement Crittenden est adopté.

**Actes du Sénat.**

La discussion de M. Dixon, prononcé aujourd'hui dans le Sénat, sera que l'abrogation de la loi de la part de l'embargo ou de la liberté. Les Etats-Unis ne peut pas se permettre de nous en tirer pas de la mer, ou de la terre ou révolution qui peut en naître. Il ne faut pas que le Nord ne se prête à une coercition en notre pays, et ne se prête pas à la guerre